

Orange : l'ombre d'une nouvelle crise sociale...

C'est avec tristesse que nous apprenons le suicide de deux collègues du domaine de l'intervention à Troyes et à Draguignan. La CGT tient à exprimer toutes ses condoléances aux familles, aux proches et aux collègues de travail.

Les premiers témoignages de l'entourage des deux victimes sont bouleversants, alarmants, et à charge pour Orange comme le courrier poignant de la femme d'un des deux collègues décédés.

Pour la CGT, si les enquêtes le confirment, la machine à broyer est bel et bien de retour chez Orange ex-France Télécom alors que le procès en appel de notre entreprise sur la vague des suicides est toujours en délibéré.

À ce stade, il est hors de question pour la CGT, que la Direction nous joue la comédie de l'étonnement et de la compassion. L'heure n'est plus à la banalisation, aux discussions stériles et aux belles promesses d'intentions, car il est inconcevable et inadmissible de revivre à nouveau des drames dans notre entreprise.

La CGT en appelle à la nouvelle Directrice Générale qui n'a pas pris la réelle mesure de la gravité de la situation. Elle doit vite réagir, car depuis son arrivée aux commandes d'Orange, elle a clairement fait le choix du tout business au détriment du social et de l'humain en décidant d'accélérer même le rythme de la transformation pas assez rapide à son goût.

Orange Gardens Futur : le pire pour faire accepter l'inacceptable...

De projet en projet, la Direction pousse toujours le bouchon plus loin, comme si elle cherchait à faire craindre le pire pour faire accepter l'inacceptable pour nos conditions de travail. Deux chiffres clés pour le projet Orange Gardens « No Future » :

- **Un taux de partage des postes entre 0,6 et 0,7 ;**
- **11m² SUBLA par poste de travail**, cette Surface Utile Brute Locative prend en compte les sanitaires, les halls, les circulations, les labos, les espaces de dégagements... **A titre de comparaison, nous étions presque au double pour la construction du bâtiment. Pour chaque poste de travail, il restera bientôt à peine de quoi mettre un bureau et un fauteuil !**

L'objectif d'implantation de 4100 postes en espace dynamique avec 0,6 postes par personnes, cela veut dire rattacher au site Orange Gardens 6833 personnes. Aujourd'hui, il y a 2900 personnes, cela reviendrait alors à multiplier par 2,4 l'occupation du site. Même si la Direction envisage un certain turn-over et du télétravail, la restauration avec seulement 1000 places assises ne pourra pas répondre à cette densification du site.

Pour ce dossier, la Direction s'est inspirée de la démarche de la CGT à Rennes en rédigeant à son tour des cas d'usages du flex office pour OG. La méthode est néanmoins bien différente. Alors que la CGT accompagnée des salariés rennais avait élaboré des cas d'usage issus de problématiques réelles des salariés concernés, **la Direction se contente de libérer son imagination débridée. Cela donne une journée type d'un salarié totalement déconnectée de la réalité, puisque celui-ci commencerait sa journée sur le site par un café avec ses collègues, avant même de trouver une place : c'est oublier la triste réalité des flex office où la préoccupation prioritaire des salariés lorsqu'ils arrivent le matin n'est pas la convivialité avec les collègues, mais plutôt la compétition pour la recherche d'un bureau, qui ne soit pas trop bruyant, pas trop serré, pas trop dans le passage, proche de ses collègues habituels...**

Enfin la direction parle de « séances pour préparer les salariés aux environnements dynamiques ». **La CGT estime qu'il serait grand temps que la direction écoute et surtout prenne en compte les besoins des salariés pour leurs activités, au lieu de se préoccuper de remodeler leur pensée pour qu'ils acceptent des conditions de travail dégradées.**

Subventionnement des ASC locales : retour au bon sens

L'alliance CFDT/CFE-CGC avait décidé de ne plus subventionner les activités locales sportives ou culturelles (ASC locales). Au dernier CSEE, la **CGT** a soutenu une résolution proposant de sur-subventionner de 33% les ASC locales (majoration de 33% du montant utilisé sur une ASC locale). Mais notre souhait est que les ASC locales soient sur-subventionnées à plus de 50%, ce que nous proposerons et soutiendrons le mois prochain en CSE.

Environnement : Et si Orange contribuait fortement à l'effort commun de réduction des usages énergétiques ?

Depuis déjà longtemps, nous entendons parler, de réduction de l'empreinte environnementale du groupe, notamment au travers des projets immobiliers. Cette ambition, nous la partageons, bien que la réduction immobilière ne saurait y répondre seule.

Les fournisseurs d'énergie en France ont appelé la semaine dernière à des efforts drastiques de réduction de la consommation des énergies disponibles sur le territoire, afin de préserver à la fois l'outil industriel et d'éviter la relance inévitable de centrales à charbon pour compenser les baisses de disponibilités. Déjà, une de ces centrales est en cours de relance.

Dans ce cadre, il nous semble que le groupe Orange doit contribuer à cet effort qui ne saurait reposer uniquement sur les citoyens privés et par voie de conséquence sur les salariés. Notamment, des usages non essentiels d'énergie dans l'entreprise nous semblent pouvoir faire l'objet d'une mise en veille pendant cette période stratégique que nous vivons tous. Par exemple, l'utilisation des écrans publicitaires numériques, dont les consommations sont dénoncées par tous les spécialistes des questions énergétiques, la réduction des déplacements automobiles (thermiques ou électriques), les écrans d'information que nous ne regardons pas ou presque pas et qui consomment au quotidien de précieuses unités énergétiques sur les sites et dont l'utilité n'est pas si évidente, ou encore l'extinction de certains éléments informatiques dans les périodes de non-utilisation, ou encore, la suspension temporaire de certaines activités non urgentes dont la consommation énergétique est importante (l'apprentissage profond des algorithmes d'IA).

La délégation CGT demande donc à l'entreprise, et à Orange Innovation en particulier, une analyse des usages consommateurs d'énergie qui ne sont pas essentiels à la survie de l'entreprise et de ses salarié.e.s, et qui pourraient être coupés immédiatement en vue de contribuer fortement à l'effort commun de réduction des usages énergétiques.

Réorganisation IT-S :

Les salarié.e.s attendront la fin de l'été...

Dans ce contexte de crise polymorphe (sanitaire, sociale, économique, environnementale, ...), et malgré nos alertes, et celles remontées par les salariés de Caen et de Lannion dans leurs courriers à la Directrice Générale, Orange a décidé que les salarié.e.s (et notamment celles et ceux qui verront leur équipe disparaître) attendront la fin de l'été avant d'avoir une idée de leur point de chute réel.

Pour la CGT, il est clair que cette réorganisation ne sert qu'à continuer ou arrêter des activités sans se poser la question du remplacement des collègues qui partent à la retraite, en TPS, ou qui quittent le groupe (ce nombre a doublé à Innovation en 2021). De nombreuses activités, comme celles de la Recherche, en sont une nouvelle fois impactées à la baisse.

Malgré ces nouvelles pas toujours réjouissantes, la délégation CGT vous souhaite toutefois le meilleur été possible.

Vous pouvez solliciter les représentants CGT :

Anne LEVY (ITS), Sandrine VILLE (MD), Isabelle PETTIER (ITS), Nabila BELHADJ SALAH (MD), Boumedienne MERSALI (NET), Jean-Christophe PAOLETTI (ITS/Président com Handicap), Salim MOUNIR ALAOUI (ITS), Jean-Pierre SEBILLE (NET), Dominique POITEVIN (ITS).

Et les représentants CGT dans les CSSCT :

Isabelle PETTIER (ITS), Frédéric HUGOT (ITS), Valérie BARNOLE (RES), Jean-François PEDINIELLI (MD), Xavier GRALL (NET)